

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Urbanisme et aménagement

Université de Strasbourg

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Strasbourg

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement*, orienté vers les enjeux environnementaux du développement durable, est piloté par l'Université de Strasbourg où il est co-porté par la faculté de Géographie et d'Aménagement et par celle de Sciences Sociales. La formation réunit aussi les compétences de l'Institut national des sciences appliqués (INSA) de Strasbourg et de l'École nationale supérieure d'architecture de Strasbourg (ENSAS).

La première année s'articule autour d'un tronc commun proposant l'acquisition de connaissances à la fois disciplinaires, méthodologiques et professionnelles. En deuxième année, l'approfondissement de ces connaissances et compétences se fait autour de trois spécialités, correspondant au domaines de la géographie (*Etudes et conduites de projets*), des sciences sociales (*Projets et sociologie de l'aménagement, de l'urbain, des médiations et de l'environnement*) et de l'architecture (*Architecture, structure et projet urbains*). La formation est associée à trois laboratoires de recherche et travaille avec le milieu socio-professionnel local.

Le master, dispensé en présentiel, peut être suivi en formation initiale ou continue et des démarches de validation des acquis et des expériences sont possibles. Les diplômés sont formés dans le but aussi bien d'une poursuite d'études que d'une insertion directe dans le marché de l'emploi ; plusieurs métiers sont visés dans les secteurs privé et public. Cela concerne en particulier les postes de chef de projet, d'architecte-urbaniste, ou de chargé de mission ou d'étude dans les domaines du développement territorial, de l'urbanisme ou de la politique de la ville et action sociale ; la fonction publique territoriale est une autre option.

Analyse

Objectifs

L'objectif principal de ce master est de proposer une formation de niveau cadre dans le contexte du développement durable - formation à la fois théorique et pratique - qui permette aux étudiants de comprendre les enjeux environnementaux en urbanisme et en aménagement. Cet objectif et sa déclinaison en termes de connaissances et compétences sont clairement énoncés dans le dossier. Le master, à caractère pluridisciplinaire et transversal, vise l'acquisition d'un socle de connaissances de base en urbanisme et aménagement, l'assimilation de notions théoriques dans les différentes disciplines concernées par la formation, et la maîtrise d'outils méthodologiques dans ce même domaine. Il propose aussi un enseignement pratique, notamment par le biais de stages. Les étudiants sont formés aussi bien pour une poursuite d'études (en doctorat, par exemple) que pour une insertion directe dans le marché de l'emploi après le diplôme. Les débouchés professionnels (tels que chargé de mission en urbanisme ou aménagement, ou architecte-urbaniste pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage) sont bien indiqués dans le dossier d'autoévaluation de la formation. Il y a une bonne articulation formation-métiers visés.

Organisation
<p>La formation est pilotée par l'Université de Strasbourg (Unistra), où le master est co-porté par deux facultés, et elle est cohabilitée avec l'INSA et l'ENSAS. Le programme d'enseignement est bien construit, caractérisé à la fois par une bonne progressivité et par les possibilités laissées aux étudiants de choisir certaines unités d'enseignement (UE), et ainsi de personnaliser leur parcours en fonction de leur projet pédagogique et professionnel. La première année (M1) s'articule autour d'un tronc commun ; trois UE sont obligatoires, et l'étudiant en sélectionne cinq autres parmi sept offertes. En deuxième année (M2), en revanche, il existe une forte spécialisation avec le choix entre trois spécialités, gérées de manière autonome par les structures qui les portent : la spécialité <i>Etudes et conduites de projets</i> (ECP) est portée par la Faculté de Géographie et d'Aménagement, <i>Architecture, structure et projet urbains</i> (ASPU) par l'ENSAS et l'INSA, et <i>Projets et sociologie de l'aménagement, de l'urbain des médiations et de l'environnement</i> (PSAUME) par la Faculté des Sciences Sociales. Comme en M1, certaines UE sont obligatoires et d'autres proposent un choix entre plusieurs options, mais dans tous les cas elles sont spécifiques à chaque spécialité. L'UE d'anglais et celle de projet professionnel sont les seules communes à l'ensemble des spécialités en M2. L'organisation du master est cohérente et lisible mais certains problèmes existent, comme la transition M1/M2 pour les étudiants issus des sciences sociales ou entrant directement en M2 PSAUME sans avoir une base de connaissances suffisante.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le positionnement de la formation dans son environnement est très bien renseigné ; la formation est positionnée à tous les niveaux : université, région et pays. Dans la région du « Grand Est », ce master est peu concurrencé, et cette situation favorise le recrutement d'étudiants. Pour chaque spécialité, en M2, les programmes sont comparés avec d'autres offres similaires en France ; ainsi, pour la spécialité PSAUME, la formation est présentée par rapport aux formations présentes à Lille, Paris, Lyon, Saint-Etienne et Aix-Marseille, en essayant à chaque fois d'identifier les différences par rapport à Strasbourg ; à Paris, par exemple, l'orientation vers les sciences politiques est plus forte. Le positionnement national du master de Strasbourg a été favorisé par la reconnaissance de la formation par l'APERAU (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et en Urbanisme) et l'OPQU (Office professionnel de qualification des urbanistes). Les structures de recherche auxquelles la formation est adossée sont très bien indiquées - il s'agit essentiellement de trois laboratoires, chacun correspondant à l'une des spécialités. Le Laboratoire Image, Ville Environnement (LIVE), UMR (unité mixte de recherche) 7326 CNRS (Centre national de recherche scientifique) - Unistra est l'appui de la spécialité ECP ; la spécialité PSAUME est adossée au laboratoire Sociétés, Acteurs, Gouvernement en Europe (SAGE), UMR 7363 CNRS-Unistra ; enfin le laboratoire Architecture, Morphologie/ Morphogenèse Urbaine et Projet (AMUP), Equipe d'accueil (EA) 7309, rattaché à l'ENSAS, est lié à la spécialité ASPU. Le master est aussi associé à deux écoles doctorales (<i>Sciences humaines et sociales et perspectives européennes</i> et <i>Sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement</i>) de l'Unistra. Enfin, toutes les spécialités sont bien insérées dans leur environnement socio-professionnel local et régional par le biais de différents partenariats, y compris à caractère transfrontalier avec par exemple l'Euro-institut de Kehl.</p>
Equipe pédagogique
<p>De manière générale, l'équipe pédagogique est de bonne qualité et bien équilibrée avec un bon mélange de disciplines ainsi que d'universitaires et de professionnels. Elle est composée d'une vingtaine d'universitaires, dont 6 professeurs (PR) ou maîtres de conférences (MCF) habilités à diriger des recherches (HDR), et 9 MCF ainsi que de 16 professionnels. Les trois spécialités ont chacune une orientation professionnelle, même si la spécialité ASPU affiche aussi une orientation recherche. L'équilibre peut être illustré par la spécialité PSAUME en M2, où le nombre d'heures assurées par les enseignants-chercheurs (146 heures) et les professionnels (139 heures) est presque équivalent. Pour la spécialité ASPU, le dossier d'autoévaluation ne fournit pas de liste des intervenants professionnels mais cela s'explique (au moins en partie) par le fait que les enseignants de l'ENSAS ou de l'INSA ont souvent une expérience professionnelle en tant qu'architecte ou qu'urbaniste. Il pourrait cependant être enrichissant de faire intervenir des personnes extérieures à l'établissement. Le système de pilotage est bien structuré avec des co-responsables pour la mention, deux responsables pour l'année de M1 et un pour chaque spécialité en M2. Des comités de pilotage regroupant universitaires, professionnels et étudiants assurent une bonne coordination de l'ensemble.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Au total, en 2014-2015, 78 étudiants suivaient ce master en M1 et M2. Parmi ces étudiants, 25 étaient en première année, et les autres étaient répartis de manière assez équilibrée entre les trois spécialités de M2. Ces chiffres sont plus ou moins stables dans le temps, indiquant le peu de difficultés rencontrées pour recruter. Chaque année, entre 80 et 150 candidatures sont reçues pour les trois spécialités avec pour résultat une forte sélection des étudiants (pour des raisons liées à la qualité des candidats et à la capacité d'accueil de la formation). Dans le recrutement des étudiants on note souvent un lien disciplinaire assez fort : en M1, par exemple, 80 % des effectifs viennent de la licence <i>Géographie et aménagement</i>, et ensuite les deux tiers de ces étudiants continuent en spécialité ECP.</p>

Le dossier est peu renseigné quant à l'origine géographique des étudiants, même si la majorité semble venir de la région strasbourgeoise. D'après les enquêtes menées par les équipes du master, toutes les spécialités (et surtout PSAUME et ASPU) sont caractérisées par un bon niveau d'insertion professionnelle (87 % pour la promotion 2013-2014 de PSAUME, par exemple). C'est un bon point pour la formation. Il serait tout de même utile d'avoir un peu plus de clarté et de précisions au sujet des taux d'insertion. Le dossier fait apparaître des données très hétérogènes couvrant la période 2009-2013, établies à partir d'un faible échantillon de répondants ; ces données sont donc faiblement représentatives. Un certain nombre de diplômés issus des trois spécialités poursuivent leurs études en doctorat, mais l'importance du phénomène est difficile à saisir dans le dossier à cause des imprécisions sur les périodes de référence.

Place de la recherche

La place de la recherche est non négligeable dans la formation en particulier dans la spécialité M2 ASPU qui accorde une place importante à l'accompagnement de cette même recherche. La formation est adossée à trois laboratoires, chacun ayant des liens privilégiés avec une des spécialités. Le laboratoire LIVE se focalise sur les recherches environnementales et urbaines et se lie particulièrement à la spécialité ECP ; SAGE s'identifie surtout à la spécialité PSAUME ; AMUP est très logiquement associée à la spécialité ASPU. Les liens entre recherche et formation existent sous plusieurs formes : participation des membres des laboratoires aux enseignements, organisation de colloques et de séminaires auxquels les étudiants du master peuvent participer, appui logistique aux événements organisés par les étudiants, accueil en stage, rencontres avec des partenaires des laboratoires. Enfin, ces liens sont renforcés par la poursuite en doctorat de plusieurs étudiants issus du master, notamment de la spécialité ASPU. La recherche est bien intégrée à la formation et lui apporte une vraie plus-value.

Place de la professionnalisation

Le master manifeste un intérêt important pour le développement des compétences professionnelles au travers des enseignements qui leurs sont liés, des stages mettant les étudiants en situation professionnelle, des interventions des anciens étudiants, des ateliers impliquant les professionnels, des visites sur le terrain et des liens tissés avec des structures professionnelles de la région. En effet, de nombreux partenariats existent avec des institutions du milieu socio-professionnel. Les partenaires sont très variés mais concernent souvent le secteur public - agences de développement économique et agences d'urbanisme, conseils départementaux, port autonome de Strasbourg et plusieurs villes de la région. Dans certains cas, ce partenariat est concrétisé par la signature d'une convention, comme avec l'Eurométropole de Strasbourg ou les villes de Haguenau et de Brumath ; parfois ces conventions dépassent la frontière nationale, ce qu'illustrent les liens avec l'Euro-institut de Kehl. Ces structures deviennent souvent les 'commanditaires' d'études réalisées dans le cadre d'ateliers. La professionnalisation est un point fort de la formation. Les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) sont correctement remplies.

Place des projets et des stages

Les stages et les projets jouent un rôle important au sein de la formation. Les stages ont lieu aussi bien en M1 (quatre mois) qu'en M2 (quatre à six mois). Ils comptent pour 30 ECTS (European Credit Transfer System) en M1 et 21 en M2, et se passent en général en milieu professionnel mais peuvent avoir lieu aussi dans un laboratoire de recherche bien que le nombre de ceux de ce type ne soit pas indiqué dans le dossier. Néanmoins, il s'agit incontestablement d'un point fort de la formation, qui permet une mise en situation professionnelle des étudiants travaillant sur des cas concrets. Ces stages s'effectuent dans des structures variées - entreprises privées, collectivités territoriales ou services de l'Etat par exemple. Le dispositif de suivi de l'étudiant en stage long est excellent, avec un encadrement conjoint (maître de stage et tuteur académique), une visite de site par l'enseignant-tuteur, des échanges périodiques avec l'étudiant (mensuels pour ASPU). L'évaluation des stages se fait lors d'une soutenance orale devant un jury en présence du maître de stage, du tuteur académique et du responsable de la mention/spécialité. Les représentants de la structure d'accueil et de la formation participent de façon équilibrée à l'évaluation de l'étudiant. Des projets et des ateliers font aussi partie intégrale du master aussi bien en M1 qu'en M2, surtout avec l'objectif de développer les compétences professionnelles. Un poids important, tout à fait justifié, est accordé à l'ensemble de ces activités (9 ECTS en M1 et 12 en M2).

Place de l'international

Plusieurs actions favorisent l'ouverture internationale. Des étudiants ont la possibilité de réaliser leur stage ou leur mémoire à l'étranger et notamment dans la région du Rhin supérieur où d'autres formes de collaboration existent avec par exemple l'Euro-institut de Kehl ou au sein du réseau 'Upper Rhine cluster in sustainability research' (Interreg V Rhin supérieur, France Allemagne, Suisse, 2016-2018). Certains étudiants partent pour des destinations plus lointaines, souvent dans le cadre d'accords de coopération (Canada, Chine, Maghreb par exemple). En même temps, chaque année, plusieurs étudiants étrangers, venant de pays divers, s'inscrivent dans le master, aussi bien en M1 qu'en M2. En ce qui concerne les langues, l'anglais ou l'allemand est enseigné pendant un semestre à l'ensemble des étudiants en M1 (trois ECTS) mais en M2 la situation est plus variable ; les cours de langue ne sont pas maintenus pour la spécialité ASPU, ce qui est regrettable.

<p>En revanche, des cours thématiques en anglais sont proposés aux étudiants de PSAUME en M2, démarche qui pourrait être utilement adoptée par les deux autres spécialités. Malgré la proximité géographique de l'Allemagne, l'enseignement de l'allemand n'est pas prioritaire. Globalement, l'international est bien pris en compte et marque un vrai progrès par rapport à l'évaluation précédente, mais il serait intéressant d'avoir plus de précisions concernant le nombre précis d'étudiants et enseignants vraiment impliqués dans les mobilités ou les collaborations avec l'étranger. Enfin, Le dossier ne donne pas d'éléments stratégiques ou contextuels expliquant le développement des relations internationales.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>
<p>Avec une forte demande pour les places disponibles en M1 et en M2, le master ne semble pas avoir mis en place un dispositif très actif de recrutement, l'attractivité du diplôme l'en dispensant. Au contraire, une forte sélection des étudiants existe, opérée par des jurys d'admission. Si les étudiants en M1 viennent 'principalement des licences d'aménagement, de géographie et de sociologie de l'Unistra', l'origine des inscrits dans les spécialités de M2 est plus diverse, sur le plan aussi bien géographique que disciplinaire. Cette diversité du recrutement en M2, qui est manifeste surtout dans la spécialité PSAUME, explique la mise en place d'une UE spécifique de mise à niveau au semestre 3 (Développement durable et médiation). En ce qui concerne les passerelles, elles existent pour les étudiants du M1 sociologie et les architectes diplômés qui souhaitent intégrer cette formation. En revanche, il n'est pas précisé s'il existe des passerelles pour permettre aux étudiants sortants du M1 de se réorienter vers une autre mention. Il n'y a pas de dispositif d'aide à la réussite particulier, mais les anciens diplômés ainsi que les associations des étudiants sont sollicités à l'entrée en spécialité pour favoriser l'intégration. Globalement, ces dispositifs sont satisfaisants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>
<p>Les modalités d'enseignement sont bien adaptées aux objectifs de la formation. Les travaux dirigés et travaux pratiques représentent plus de la moitié des enseignements et correspondent bien à la volonté de favoriser les ateliers et les projets mettant les étudiants en situation de réaliser le diagnostic d'un problème concret (d'aménagement, par exemple) et de proposer des solutions adaptées. Il s'agit principalement d'une formation initiale en présentiel, mais il est possible de la suivre en formation continue ou d'entreprendre une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE). Dans ces deux cas, l'étudiant bénéficie d'un tuteur individuel. Pour la seule spécialité ECP, sept dossiers VAE ont été suivis depuis 2012. Pour les étudiants ayant des contraintes particulières, un aménagement du programme d'études est possible. Le numérique est bien présent dans la formation avec notamment une UE consacrée aux méthodes et aux outils quantitatifs d'analyse (systèmes d'information géographiques, par exemple) en M1 et en M2, sauf pour la spécialité ASPU. Les étudiants bénéficient également d'une plateforme ENT et des échanges d'informations et de données électroniques. La place du numérique est conforme à ce que l'on peut attendre d'une formation de master.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>
<p>Le système d'évaluation est très lisible et respecte bien le principe de semestrialisation de l'organisation des contrôles et des jurys. Chaque spécialité a ses propres règles d'organisation des jurys mais dans tous les cas ils se réunissent après chaque semestre et à la fin de l'année universitaire (septembre) pour statuer sur l'obtention du diplôme. L'évaluation consiste en un mélange de contrôle continu et de contrôle terminal ; il n'y a pas d'évaluation continue intégrale. Les contrôles eux-mêmes sont diversifiés (devoirs sur table, compositions, posters, rapports d'étude par exemple). Cette mixité varie selon la spécialité et elle est très bien explicitée dans le dossier. En revanche, le dossier indique qu'en M1 comme en M2 il n'existe pas de compensation entre le premier et le deuxième semestre. En ce qui concerne les mémoires, ils sont examinés par des jurys composés de trois personnes dont au moins un enseignant-chercheur et un professionnel.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Le suivi des compétences et des connaissances est effectué de plusieurs façons en association avec les enseignements. Cela peut se faire au travers des évaluations des UE ou des interactions entre étudiant et enseignant pendant l'encadrement des stages ou les ateliers. Ces méthodes sont certainement bénéfiques mais il manque un système formalisé et standardisé d'évaluation de type « portefeuille de compétences ». Ce manque est reconnu par l'équipe pédagogique mais pour l'instant ce type de document n'existe pas à l'Unistra. Cette question devrait être examinée rapidement par l'université. Le supplément au diplôme est fourni (et correctement rempli) pour les spécialités ECP et PSAUME mais pas pour ASPU, ce qui illustre bien la construction tubulaire de l'année M2 et le manque parfois d'homogénéité entre filières.</p>

Suivi des diplômés

Un bon système de suivi des étudiants existe, avec plusieurs enquêtes complémentaires. Au niveau de l'université, des enquêtes régulières sont réalisées par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ). En revanche, il n'est pas précisé si le même genre d'enquêtes se fait à l'ENSAS. A l'INSA, le service de la scolarité assure ces enquêtes. Au niveau des composantes, des enquêtes sont réalisées également avec l'avantage de pouvoir donner des résultats plus rapidement. A ces dispositifs, s'ajoutent des informations à caractère plus informel fournies par les associations des étudiants et par les anciens (par exemple l'association strasbourgeoise des étudiants en aménagement et en urbanisme). Si les procédures de suivi des diplômés sont satisfaisantes, il serait sans doute utile de réfléchir à une meilleure coordination des résultats pour avoir une vue d'ensemble du diplôme aux mêmes dates et avec la même fiabilité pour chaque spécialité. On peut regretter l'absence d'enquête sur l'insertion à six mois.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Un conseil de perfectionnement n'existe ni au niveau de la mention, ni au niveau de chaque spécialité ; cette situation devrait changer à l'avenir. Cependant, il existe des structures de réflexion sur les enseignements, les systèmes de contrôle et l'organisation pédagogique en général pour chaque spécialité, mais avec des différences de composition et de fonctionnement. Pour chaque spécialité, il existe un conseil pédagogique réunissant enseignants, professionnels et étudiants. Pour PSAUME, le nombre de membres est précisé dans le dossier mais ce n'est le cas ni pour ECP ni pour ASPU. Cette instance est complétée dans chaque spécialité par d'autres structures qui réfléchissent plus ou moins sur les mêmes questions - une commission paritaire (enseignants/étudiants) pour ECP, la commission pédagogique de la faculté des sciences sociales (enseignants/responsables/étudiants) pour PSAUME et le Conseil des études de l'INSA (qui ressemble à la commission pédagogique de la Faculté des sciences sociales) pour ASPU. Cette structuration du dialogue paraît complexe, même si le dossier cite dans le cas de PSAUME des modifications des programmes d'enseignement suite aux échanges dans ces instances (introduction d'une UE méthodologique à la demande des étudiants). A l'avenir, il serait souhaitable que le master se dote d'un conseil de perfectionnement au niveau de la mention - ce qui semble déjà à l'étude. En dehors des conseils et commissions actuels, le dossier n'indique pas d'autres formes d'appréciation ou d'évaluation des enseignements par les étudiants ; et de manière plus large, la méthode d'autoévaluation de la formation n'est pas explicitée - autre point qui mériterait réflexion.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Formation progressive et très attractive, bien structurée, ayant des objectifs clairement définis autour de trois spécialités en M2 et affichant des objectifs d'acquisition de compétences bien en phase avec l'insertion professionnelle.
- Solidité du pilotage, équipe pédagogique organisée et très investie.
- Bonne insertion professionnelle et place importante accordée à la professionnalisation et aux stages et projets.
- Bonne visibilité régionale et nationale de la formation.
- Fort lien formation-recherche.

Points faibles :

- Absence de dispositifs formalisés d'aide à la réussite et difficultés pour l'intégration des étudiants en sciences sociales arrivant en M2.
- Absence de portefeuille de compétences, de supplément au diplôme pour la spécialité ASPU et d'un système d'autoévaluation des enseignements par enquête directe auprès des étudiants.
- Peu d'indicateurs chiffrés des relations avec l'Allemagne, et place modeste de l'apprentissage de l'allemand dans un environnement frontalier germanophone.

Avis global et recommandations :

Le master *Urbanisme et aménagement* est une bonne formation, de haut niveau, qui peut être considérée comme une formation pilote à ce niveau en urbanisme et aménagement par son caractère pluridisciplinaire, son rayonnement national et son lien étroit avec le monde socio-professionnel.

Par son architecture et son contenu pédagogique, le master *Urbanisme et aménagement* permet à l'étudiant d'acquérir les compétences transversales du champ de formation *Sciences humaines et sociales* (SHS) telles que la capacité d'analyse, l'esprit critique et la capacité de rédaction d'une synthèse. De plus, un accent important est mis sur les projets et les stages, avec le souci de mettre autant que possible l'étudiant en situation professionnelle. La formation offre trois spécialités clairement identifiées en M2 et un choix d'UE intéressant pour les étudiants. C'est une force du master mais, en même temps, le fait que plusieurs partenaires soient associés au portage de la formation a tendance à créer un M2 assez tubulaire. Par conséquent, on peut se demander s'il existe une vraie réflexion au niveau de la mention. Il faudrait renforcer cette dimension du pilotage notamment par la mise en place d'un conseil de perfectionnement unique, en bonne et due forme, pour l'ensemble du diplôme.

Pour assurer le bon fonctionnement du diplôme, il serait également souhaitable de mettre en place plusieurs dispositifs. Il s'agit notamment d'un portefeuille de compétences, de la facilitation de l'intégration des étudiants en sciences sociales en M2, du renforcement de l'aide à la réussite et d'un système d'autoévaluation des enseignements formalisé et systématisé.

Observations de l'établissement

Université

de Strasbourg

Master

Mention : *Urbanisme et aménagement*

Observations relatives à l'évaluation par le Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

L'Université de Strasbourg ne formule aucune observation.

Michel DENEKEN

Président

Strasbourg, le 7/06/2017



Michel DENEKEN

Cabinet de la Présidence

Bât. Nouveau Patio
20a, rue Descartes

Adresse postale :

4 rue Blaise Pascal
CS 90032
67081 Strasbourg Cedex
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 80/81
Fax : +33 (0)3 68 85 70 95

www.unistra.fr